Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Attentat à Zoug Message du Grand Conseil et du Conseil d'État vaudois

Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil vaudois ont appris avec consternation l'attentat perpétré par un tireur fou au parlement du Canton de Zoug.

Ils adressent un message de sympathie aux familles des victimes.

Le Conseil d'Etat s'inquiète de l'irruption de la violence meurtrière au sein d'un parlement dans notre pays. Il a immédiatement ordonné des mesures pour prévenir l'exécution d'un acte de cette nature dans le Canton de Vaud.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 27 septembre 2001

· Charles Favre, Président du Conseil d'Etat - 021/ 316 20 01 · Vincent Grandjean, Chancelier d'Etat - 021/ 316 40 42 - 079 210 84 09